



Spécial AGROBIOLOGIE

PENSEZ À RETROUVER NOS PRÉCONISATIONS
ACTUALISÉES SUR LE RÉPONDREUR
MÉTÉO FRANCE
RUBRIQUE AGROMÉTÉOROLOGIE
☎ 0992 68 02 11 (0,34€/min)

N° 12

29 juin 2010

☞ Mildiou :

Le risque est en nette baisse. Réserver un éventuel traitement aux parcelles les plus sensibles (situation, cépage) lorsque des symptômes actifs sont encore présents.

La protection peut en règle générale être interrompue.

☞ Oïdium :

La progression phénologique reste lente, quelques symptômes sur feuilles sont présents de manière générale. La couverture de tous les cépages, en respectant bien les cadences, est encore nécessaire.

Maintenez la protection au soufre jusqu'à la fermeture de la grappe.

Le poudrage est recommandé, si possible, sur l'ensemble du département.

☞ Vers de grappe :

Le développement phénologique ayant été retardé par les conditions météorologiques de ces dernières semaines, le stade favorable aux pontes (grains de pois) n'est atteint que sur les secteurs et cépages précoces, où elles paraissent abondantes. Il reste à voir si elles résisteront aux conditions de chaleur attendues cette semaine.

Le stade d'application, pour le ravageur (tête noire), commence à être atteint sur ces parcelles précoces, essentiellement sur le Littoral et le Nord-Est du département.

On constate une atténuation de la différence de précocité des cépages, ainsi que du gradient Est-Ouest du département. Les dates d'application vont s'étaler sur une dizaine de jours. Pas de traitement en tout cas cette semaine pour les zones les plus tardives.

D'une manière générale, il reste recommandé de procéder à la recherche des pontes, lorsque le stade phénologique favorable est atteint, pour estimer le niveau de nuisibilité, donc la nécessité ou non de traiter, ainsi que la date optimale de traitement (50% des œufs au stade « tête noire »). Les produits autorisés sont à base de Spinosad (sauf cahier des charges NOP) ou de BT (*Bacillus Thuringiensis*). Bien localiser sur les grappes. Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter votre technicien de secteur.

Brèves (rappel)

Vinification biologique

Devant la persistance des difficultés à trouver un consensus entre les états membres, la Commission Européenne renonce pour l'instant à instaurer un règlement spécifique. Les vins resteront donc « issus de raisins de l'Agriculture Biologique ».



Retrouvez toutes nos informations sur www.aude.chambagri.fr

Vos Conseillers Bio

Eric LE HO 06 74 09 41 61 eric.leho@aude.chambagri.fr

Céline FORGET (Ouest du département) 06 84 54 64 91 celine.forget@aude.chambagri.fr